

BIENVENUE À VAL D'EUROPE

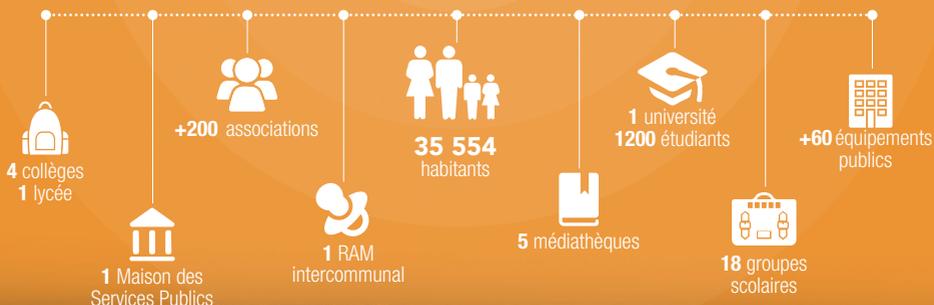
Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communes de Villeneuve le Comte et Villeneuve-Saint-Denis ont rejoint la communauté d'agglomération de Val d'Europe, **Val d'Europe Agglomération**.

À la fois acteur institutionnel et chef d'orchestre d'un territoire dynamique de plus de 35 000 habitants pour quasi autant d'emplois, Val d'Europe Agglomération agit au quotidien pour le confort de ses citoyens.

VAL D'EUROPE C'EST DÉSORMAIS

7 COMMUNES

BAILLY-ROMAINVILLIERS • CHESSY • COUPVRAY • MAGNY LE HONGRE • SERRIS
VILLENEUVE LE COMTE • VILLENEUVE-SAINT-DENIS



LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX VOUS ACCUEILLENT

Vous pouvez accéder aux équipements intercommunaux au tarif Valeuropéen :

- **Centre aquatique de Val d'Europe** situé à Bailly-Romainvilliers
- **Centre Social Intercommunal de Val d'Europe** situé à Serris
- **Déchèterie de Val d'Europe** située à Bailly-Romainvilliers
- **Médiathèques de proximité** situées dans les bourgs et **médiathèque tête de réseau** située en Centre Urbain
- **File 7**, salle de musiques actuelles située à Magny le Hongre

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

ET LES MULTIPLES RENDEZ-VOUS DE VAL D'EUROPE ORGANISÉS
PAR LES ÉQUIPES DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION SUR

valdeuropeagglo.fr



LES COMPÉTENCES DE
VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION
pour le compte des communes membres

**DES
COMPÉTENCES
OBLIGATOIRES**

- Développement économique
- Aménagement de l'espace (dont les transports)
- Logement et habitat
- Politique de la Ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

**DES
COMPÉTENCES
OPTIONNELLES**

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Eau - assainissement - eaux usées
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire y compris parcs de stationnement
- Création et gestion de la maison des services publics

**DES
COMPÉTENCES
FACULTATIVES**

- Investissement pour les équipements publics
- Organisation et soutien de manifestations, participant au rayonnement de Val d'Europe
- Soutien aux politiques sportives et culturelles
- Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et services locaux de communication électroniques et activités connexes
- Soutien aux politiques d'emploi, de formation et d'enseignement et au développement du pôle universitaire
- Instruction et délivrance des autorisations d'utilisation des sols par délégation
- Réseau de chaleur
- Entretien et gestion des espaces verts énumérés dans l'inventaire

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION
est administrée par un conseil communautaire composé de
43 élus représentant les 7 communes de Val d'Europe

PRÉSIDENT **Jean Paul BALCOU**

VICE-PRÉSIDENTS Thierry CERRI, 1^{er} Vice-Président chargé de l'économie et tourisme
& **CONSEILLER** Véronique DANILOFF, 2^e Vice-Présidente chargée de l'aménagement et des Grands Projets
DÉLÉGUÉ Philippe DESCROUET, 3^e Vice-Président chargé des finances
Olivier BOURJOT, 4^e Vice-Présidente chargé de la stratégie territoriale
Vanessa OUKAS, 5^e Vice-Présidente chargée de la vie de la famille
Fernand VERDELLET, 6^e Vice-Président chargé des travaux
Luc CHEVALIER, 7^e Vice-Président chargé des sports
Anne GBIORCZYK, 8^e Vice-Présidente chargée de la vie sociale
Patrick RIBOURG, 9^e Vice-Président chargé des technologies de l'information et de la communication & sécurité
Daniel CHEVALIER, 10^e Vice-Président chargé de la culture
Gérard DEBOUT, 11^e Vice-Président chargé de la transition écologique
Alain MASSON, Conseiller Communautaire délégué aux transports auprès de la Vice-Présidente chargée de l'aménagement